

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

3 Novembre 2020

Présents : Didier TRIBOUT, Pascal THIAIS, Wafaa LRHEZZIOUI, Sibylle IRAMBONA, Valence NIYONKURU. Laurence DUPUY, Christine BIZIYEZU, Tiffany URDANETA, Floride BAHENDA, Prosper MANIRAMBONA. Jean-Yves CARNINO (IFB), Alaa ZAKI, Lydia Michèle NDAYIZEYE, Laetitia CALLET, Carine COUDERT, Fiona RICCI, Maxime CHARTIER.

Excusés : Gilbert NIBIGIRWE (RLS)

Le Proviseur, président du Conseil d'Établissement (CE), présente l'ordre du jour et le soumet au vote.

1. Installation des instances (CESC, conseil de discipline, etc)
2. Bilan de rentrée
3. Bilan du conseil pédagogique - Homologation
4. Modification du calendrier scolaire 2020/21
5. Projets
6. Programme périscolaires
7. Divers

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Installation des instances (CESC, conseil de discipline, etc)

Le Proviseur rappelle les résultats des élections au CE et se félicite d'un taux de participation plus élevé que la moyenne.

Il présente les différentes instances qui seront mises en place cette année, et appelle à la mobilisation des différents collègues (personnels et usagers) pour désigner ses représentants.

Le Conseil de discipline

Son rôle : prononcer une sanction disciplinaire après délibération et vote à bulletin secret à l'encontre d'un élève ayant enfreint gravement le règlement intérieur. Il se compose du Proviseur, Adjoint au proviseur, de la comptable, 5 personnels, 3 parents et 2 élèves. Il se réunit au besoin. Le proviseur indique que, dans cet établissement, le Conseil se réunit très rarement.

Le Conseil Education Santé Citoyenneté (CESC)

Son rôle : mettre en place des actions d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des conduites addictives, d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre l'exclusion et de prévention de la violence. Il se compose du Proviseur, médecin scolaire, de l'infirmière, le professeur de SVT, ainsi que les enseignants parents et élèves volontaires. Il se réunit lors de 2 réunions plénières annuelles, en plus des réunions des commissions autant que nécessaire.

Mme Coudert, représentante des parents d'élèves, questionne sur le degré d'engagement que cela représente.

Le Proviseur détaille le fonctionnement : le CESC se divise en commission, animé par un responsable soit parent d'élèves, soit enseignant. Chaque commission réalise une action ponctuelle : sensibilisation au brossage de dent avec intervention d'un dentiste, prévention sécurité routière, conférence d'un psychologue sur les addictions, etc. Les commissions traitent de l'environnement, de la sexualité, des violences à l'école...

Le Proviseur rappelle l'importance de cette instance, et appelle à l'engagement de tous pour dynamiser l'école.

2. Bilan de rentrée

M Tribout se félicite :

- des effectifs en hausse : 366 élèves (Maternelle : 51, Élémentaire : 147, Collège 101, Lycée 67);
- de nombreux travaux réalisés : rénovation de salles primaires, ventilateurs, réseau internet, vidéoprojecteurs, portails;
- des nouveaux dispositifs pédagogiques
 - Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour tous en période 1
 - Décloisonnement Lecture au cycle 2 (CE1-CE2)
 - Dédoublage français/mathématiques de la 6ème à la Seconde
 - CDI en demi-groupe en 6ème

- Préparation aux Grandes Ecoles (PGE) pour le cycle Terminal
- Ouverture demandée d'une option EPS en Seconde à la rentrée 2021/2022
- A venir : Dispositif Devoirs faits

Mme Coudert, représentante des parents d'élèves, s'interroge sur la place du FLE à l'école avec le changement de poste de Mme Julia Gasquet, désormais professeur des écoles, en charge de la classe de CM1. Mme Lrhezzioui indique que, pour les élèves allophones arrivés à la rentrée, un dispositif de 4 heures de FLE est maintenu et qu'un partenariat avec l'IFB est envisagé. Concernant les heures de "Soutien" effectuées l'an dernier par Mme Gasquet, de nouveaux dispositifs répondent à cette problématique.

3. Bilan du conseil pédagogique - Homologation

M. Tribout présente les axes de travail sur lesquels l'équipe pédagogique de l'établissement se mobilise lors de cette année 2020/2021.

- Mise en place d'un enseignement engagé (projet de classe, concours, etc.)
- Mise en place d'un programme d'AP (Accompagnement Personnalisé de la 6^e à la Seconde)
- Actualisation du projet d'établissement

Mme Lrhezzioui résume brièvement l'enjeu d'un projet d'établissement : le projet permet d'avoir un guide, de donner une vision, une mission et les objectifs à atteindre dans un temps précis, d'assurer la continuité pédagogique et administrative. Elle présente le compte-rendu de la réunion bilan de mi-étape du projet d'établissement, tenue lors de la pré-rentrée. L'équipe pédagogique a fait le point sur les axes déterminés en 2018 et les actions menées au cours des années 2018/2019 et 2019/2020, puis a initié une réflexion pour un effectuer une mise à jour du document et relancer sa mise en oeuvre effective. Un comité de suivi poursuivra la réflexion tout au long de l'année. Elle résume que les axes (*Optimiser les conditions de réussite et d'épanouissement pour chaque élève ; Accroître l'attractivité de l'École Française de Bujumbura ; Développer et promouvoir une politique des langues et une politique culturelle ambitieuses pour l'établissement ; « Bien vivre », communiquer, favoriser les échanges au sein de l'établissement*) gardent leur pertinence, que les objectifs et actions qui en découlent seront actualisés.

- Réflexion sur la politique linguistique de l'EFB

M. Tribout indique que, dans le cadre de son développement, l'Ecole Française de Bujumbura se doit construire une politique linguistique ambitieuse. Pour ce faire, l'établissement s'inscrit dans la politique des langues de l'AEFE et un dispositif existant : le dispositif PARLE.

Mme Lrhezzoui détaille ce dispositif PARLE : Parcours Adapté et Renforcé en Langues Étrangères. Ce dispositif est développé dans la très grande majorité des écoles de l'Aefe, il permet en effet de renforcer l'enseignement de l'anglais, pour tous les élèves sans sélection, sans accroître la charge horaire des élèves.

La mise en oeuvre du dispositif PARLE est un processus qui s'étalera sur plusieurs années, avec une augmentation progressive du volume horaire de LVE (Langue vivante étrangère), pour atteindre, à terme, 25% du volume horaire d'exposition à l'Anglais et la mise en place d'un enseignement en langue (les élèves peuvent pratiquer en anglais l'éducation artistique, sportive mais aussi jusqu'à la moitié des temps d'enseignement d'histoire-géographie, de sciences et technologie au cycle 3 (du CM1 à la 6ème) et au cycle 4 (de la 5ème à 3ème).

Mme Callet, représentante des parents d'élèves, s'interroge sur les modalités de cet enseignement des matières en anglais.

Mme Lrhezzoui et M. Tribout expliquent que, dans un premier temps, l'enseignement en anglais, en primaire notamment, pourra se faire en co-enseignement entre l'enseignant d'anglais et le professeur des écoles, mais aussi au travers d'une pédagogie du projet, pour le secondaire notamment. Dans un second temps, après une évaluation des besoins des personnels, des formations d'anglais pourraient être proposées aux enseignants disciplinaires. Par ailleurs, des enseignants anglophones avec une formation pédagogique adaptée, des professeurs des écoles habilités en anglais, ou des professeurs expérimentés en EMILE (Enseignement des Matières Intégrés en Langues Étrangères) et DNL (Discipline Non Linguistique) pourront être recrutés à cette fin.

Une politique linguistique de l'EFB sera donc rédigée pour formaliser ce parcours PARLE.

→ Réflexion sur les parcours (pour renforcer la continuité au sein de l'établissement) : Parcours Avenir, Parcours Citoyen, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle).

→ Amélioration de la communication : adresse mail, site internet

M. Tribout énonce ensuite le calendrier de la demande d'homologation du lycée:

15 octobre 2020: Dépôt de la demande

Novembre 2020 : Mission du SADR de l'Aefe (Service d'appui au développement du Réseau)

Entre décembre et mars : Accompagnement par les EEMCP2 (Enseignants Expatriés à Mission Conseil Pédagogique du 2nd degré)

Entre janvier et mars 2021 : Mission d'Homologation par l'Inspection Générale du MEN.

Juin 2021 : Publication au B.O des écoles homologuées

4. Modification du calendrier scolaire 2020/21

Le proviseur introduit une proposition de modification du calendrier scolaire actuel.

Les vacances de Noël dureraient 3 semaines, du 19/12 au 10/01 inclus, pour permettre aux familles et personnels de pouvoir planifier plus sereinement des retours en France, ou voyage à l'étranger. Pour "rattraper" et maintenir le nombre de jours travaillés par les élèves, les vacances d'hiver seraient d'une semaine, du 26/02 au 7/03 inclus.

Un dispositif Stage de remise à niveau sera mis en place, du 4 au 8 janvier, pour les élèves signalés en difficultés au Conseil de classe.

Le Conseil discute de l'ouverture annoncée de l'aéroport mais aussi du maintien des règles de quarantaine en vigueur, partage le souhait de familles de prévoir des voyages à cette période de l'année et loue l'initiative de stage de remise à niveau.

La modification du calendrier est adoptée à l'unanimité.

5. Projets

M. Tribout développe, comme annoncé précédemment, la mise en oeuvre de nombreux projets cette année.

Au niveau de **l'établissement**, la fête de Noël rassemblera les élèves de la maternelle au collège autour des valeurs de partage et de convivialité.

Un cross d'établissement, de la Maternelle à la Terminale, sera organisé.

L'établissement participera également à la semaine de la francophonie.

En Primaire, les élèves de maternelle travaillent sur un projet autour des émotions; les élèves d'élémentaire démarrent cette semaine un projet d'EMC autour de la coopération, de la communication et des émotions. S'ajoutent des projets de niveaux :
Projet Kamishibai en CP, Jardin pédagogique en CM1 et CM2, Correspondance avec une classe d'Allemagne en 4ème, Talent Day en 3ème et seconde. Des projets sont encore en cours de constructions pour les autres niveaux.

M. Tribout expose le projet Défi des Secondes, qui consiste en un parcours de 60 km, de marche, sur les traces de la royauté. Les sorties scolaires avec nuitées nécessitant l'accord du Conseil d'établissement, ce projet de sortie est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Ce voyage sera aussi conditionné à un accord de l'officier de sécurité de l'Ambassade et des autorités burundaises. Il peut être envisagé qu'une classe du primaire se joigne sur une journée au trajet.

6. Programme périscolaire

M. Tribout indique qu'un effort a été fait cette année pour proposer un programme renforcé et enrichi, et précise qu'il s'agit d'enrichissements culturels et non pécuniaires.

Il aborde la question de la participation financière demandée cette année, question soulevée par Mme Coudert, représentante des parents d'élèves. Mme Coudert argue d'une augmentation des frais de scolarité il y a quelques années, à l'initiative de M. Kac, pour y inclure le périscolaire et demande des explications.

M. Tribout explique que l'établissement alloue toujours dans le budget annuel, un montant consacré au périscolaire, mais que cette enveloppe ne suffisait pas à faire fonctionner correctement le Périscolaire. Il démontre que l'objectif demeure l'éveil et le développement de tous les élèves par des activités variées et qualitatives et non une simple garderie. Il motive cette décision considérant la participation incluse dans le minerval comme un droit d'adhésion au Périscolaire et réaffirme l'effort réalisé pour proposer une participation correspondant au coût réel sans alourdir excessivement la facture des familles. Mme Coudert signale tout de même son opposition.

La direction expose que cette année près de 60 créneaux d'activités sont proposés, animés par des animateurs qualifiés et des enseignants, de la PS à la 3ème.

A titre consultatif, cette question ne relevant pas des prérogatives du Conseil d'établissement, M. Tribout propose un vote. La participation financière aux activités périscolaires est validée à l'unanimité moins un contre.

7. Divers

M. Tribout présente le projet de donner un nom à l'établissement, un nom de personnalité marquante et inspirante, comme l'ensemble des établissements du réseau Aefe.

Le Conseil de la Vie Collégienne et Lycéenne (CVCL), après échange avec les élèves, a émis des propositions : Albert Camus, Marie Curie, Diane Fossey, Nelson Mandela et François Mitterrand.

Les représentants des personnels et des parents d'élèves n'ont pas de proposition à ajouter. M. Tribout indique qu'un vote sera organisé auprès des personnels et usagers.

En absence d'autres points divers, M. Tribout clôture la séance.

Le Président

La secrétaire de séance